

Paris, le 21 février 2023

Cher Donneur d'ordre,

Nous nous adressons à vous en tant que mandataires des membres de l'AFICI – Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants, de l'AIIC – Association Internationale des Interprètes de Conférence – France, et de la SFT – Société française des traducteurs, syndicat français des métiers de la traduction et de l'interprétation.

La pandémie de Covid-19 a durement frappé notre profession. A peine sortis de ces difficultés, nous devons désormais faire face à une inflation galopante. Partout, les prix ne cessent d'augmenter. Or, nos tarifs n'ont pas ou que peu évolué depuis deux décennies.

Nos membres nous alertent régulièrement sur la diminution continue de leur pouvoir d'achat et compte tenu des prévisions de 2023, l'inflation affectera encore davantage notre quotidien.

Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur ce déséquilibre qui met en danger une profession souvent méconnue, mais néanmoins essentielle à l'ère de l'internationalisation et des échanges commerciaux, diplomatiques et culturels.

En effet, elle exige des compétences spécifiques et une formation de haut niveau, un perfectionnement continu (adaptation rapide à de nouveaux outils, formations techniques et linguistiques afin de maintenir un excellent niveau des langues de travail, etc.). C'est grâce à nos efforts quotidiens et à notre expertise unique que vous offrez à vos clients un service de qualité.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de la situation actuelle et de faire en sorte que les tarifs des interprètes reflètent la hausse des prix constatée partout ailleurs.

Nous espérons un accueil favorable à notre demande, vous remercions d'avance des efforts financiers que vous pourrez consentir et, si vous avez déjà mis en place des mesures d'ajustement, nous nous en félicitons.

Le Bureau

Le Comité directeur

Le Comité directeur